



OBSERVATOIRE des MÉTIERS
de l'alimentation en détail

Marché à procédure adaptée (MAPA)

Sélection d'un prestataire pour une étude
prospective des métiers de l'alimentation
à horizon 2030 et 2035

Cahier des charges (CC)



OBSERVATOIRE des MÉTIERS
de l'alimentation en détail

Table des matières

1. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR	3
1.1 Nom et adresse du pouvoir adjudicateur.....	3
1.2 Présentation de l'observatoire et de son périmètre.....	3
2. CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ.....	5
2.1. Périmètre et objet du marché.....	5
3. IDENTIFICATION DU BESOIN.....	5
3.1 Contexte et enjeux	5
3.2 Objectifs visés par l'étude	6
3.3 Prestations attendues, étapes et suivi du projet	8
4. OPERATIONS DE VERIFICATION.....	11
4.1. Critères de sélection.....	11
4.2. Critères et indicateurs attendus de la qualité des prestations	12
4.3. Types de vérifications.....	12
5. EXIGENCES VIS-A-VIS DU PRESTATAIRE.....	12
6. REFERENT POUR CE MARCHÉ.....	13



OBSERVATOIRE des MÉTIERS
de l'alimentation en détail

1. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1 Nom et adresse du pouvoir adjudicateur

Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation

55 Rue Ampère – 75017 PARIS

SIRET : 479 318 503 00022

Courriel : secretariat@observatoiremetiersalimentation.fr

Profil acheteur : <https://observatoire-metiers-alimentation.e-marchespublics.com>

1.2 Présentation de l'observatoire et de son périmètre

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation a été créé par accord paritaire du 26 mai 2004 et couvre les 6 champs conventionnels suivants :

- IDCC 843 : Boulangerie-pâtisserie artisanale
- IDCC 953 : Charcuterie de détail/traiteur
- IDCC 1267 : Pâtisserie/glacerie
- IDCC 1286 : Détaillants et détaillants-fabricants de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie
- IDCC 1504 : Poissonnerie/poissonnier-écailler
- IDCC 992 : Boucherie, boucherie-charcuterie, boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers

Il résulte de la volonté des partenaires sociaux et a été constitué sous forme d'association paritaire en 2004.

L'objet de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation est de :

- renforcer la capacité pour les branches professionnelles de définir et de mettre en œuvre des politiques de formation professionnelle.
- recueillir et fournir les informations les plus fiables sur la situation de l'emploi et de la formation, de manière à appréhender l'évolution des métiers de différents secteurs d'activité des métiers de l'alimentation, tant en termes quantitatif que qualitatif, au niveau national et régional.



OBSERVATOIRE des MÉTIERS
de l'alimentation en détail

L'observatoire est un outil de connaissances et d'informations sur les évolutions des métiers, des emplois et des compétences et doit permettre d'analyser et anticiper les évolutions affectant l'articulation entre la formation et l'emploi afin :

- de fournir à l'ensemble des acteurs de la formation et de l'emploi les outils et les moyens de réactions nécessaires aux changements à venir ;
- de permettre par la connaissance de l'évolution des métiers et des compétences, l'anticipation des besoins de formation et la mise en œuvre de politiques de formation adaptées ;
- de nourrir les travaux des Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) mises en place dans toutes les branches concernées, chargées de définir des priorités en matière de formation et souveraines dans leur choix.

Pour réaliser ces missions, l'Observatoire est notamment amené à :

- analyser et publier les données statistiques relatives aux champs conventionnels qu'il couvre ;
- réaliser des enquêtes et études prospectives centrées sur l'évolution des métiers et des compétences ;
- capitaliser des études disponibles par l'élaboration de synthèses et leur publication ;
- diffuser les travaux prospectifs relatifs à l'articulation emploi-formation aux Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) et auprès des autres partenaires.

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation est l'interlocuteur privilégié des branches, mais aussi l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des différents partenaires institutionnels en charge de la prospective nationale et régionale en matière de compétences, d'emploi et de formation.

L'ensemble des données et indicateurs produits par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation sont téléchargeables, sous la forme d'un tableau de bord annuel et de livrets régionaux pour chacune des 6 branches : <https://www.observatoire-metiers-alimentation.fr/>

Les données sont également consultables en ligne grâce à l'outil en datavisualisation :

<https://www.observatoire-metiers-alimentation.fr/tableaux-de-bord>



OBSERVATOIRE des MÉTIERS
de l'alimentation en détail

2. CARACTERISTIQUES DU MARCHE

2.1. Périmètre et objet du marché

Le présent marché concerne les 6 branches professionnelles du périmètre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation :

- les entreprises de la boucherie, boucherie-charcuterie, boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
- les entreprises de la boulangerie-pâtisserie artisanale
- les entreprises de la charcuterie de détail/traiteur
- les entreprises de détaillants et détaillants-fabricants de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie
- les entreprises de la pâtisserie, comprenant les entreprises de fabrication de glaces artisanales
- les entreprises de la poissonnerie

Le présent marché a pour finalité la sélection d'un prestataire pour réaliser une étude prospective au niveau des 6 branches du périmètre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et également spécifique à chacune d'elles **afin d'identifier les transformations majeures à horizon 2030 et 2035 sur les métiers et compétences, de décrire les formations et certifications nécessaires pour accompagner ces transformations et estimer les besoins en recrutement.**

3. IDENTIFICATION DU BESOIN

3.1 Contexte et enjeux

Les entreprises alimentaires de l'artisanat et du commerce de proximité, sont confrontées aux évolutions et enjeux économiques, sociétaux, technologiques, environnementaux, climatiques, professionnels et organisationnels au même titre que l'ensemble des entreprises.

Certaines entreprises de stature internationale ou nationale, peuvent disposer de services dédiés assumant des fonctions transversales essentielles à leur pilotage stratégique : veille scientifique et juridique, intelligence économique, analyse de marchés, suivi des tendances sociétales, prospective, innovation, impact carbone, etc. Elles peuvent suivre en détail les évolutions des comportements de consommation, quand elles ne contribuent pas elles-



OBSERVATOIRE des MÉTIERS
de l'alimentation en détail

mêmes à façonner directement ces comportements : innovations de produits, innovations d'usages, marketing, publicité, liens avec les distributeurs, etc.

Les entreprises alimentaires de l'artisanat et du commerce de proximité, en revanche, ne disposent pas de ces services. Même si ces entreprises suivent les évolutions technologiques et l'évolution des comportements de consommation de leurs clients par exemple, elles disposent moins fréquemment de réflexions prospectives plus globales sur leur environnement.

Cette étude pourra leur permettre, notamment, de partager une compréhension commune des évolutions identifiées, pour décliner ensuite cette compréhension en pistes d'actions au niveau des 6 branches, d'une branche ou d'une entreprise.

En effet, les métiers des entreprises alimentaires de l'artisanat et du commerce de proximité qui ont su évoluer au fil des siècles, continuent à être impactés par les attentes nouvelles ou renforcées des consommateurs (qualité, origine des produits, recherche de « naturalité », préoccupations éthiques, préoccupations en matière de santé, fait-maison, ...), par les changements dus à l'accélération technologique notamment numérique et plus récemment l'intelligence artificielle (aussi bien dans les activités de transformation que de vente avec le commerce en ligne), par les évolutions provenant d'une adaptation liée « au verdissement attendu » (en luttant contre le gaspillage alimentaire, en ayant des pratiques plus vertueuses en matière de consommation de matières premières et d'énergie, en diminuant les emballages, en recourant davantage à l'achat local, en agissant sur leur consommation énergétique, etc.), par l'évolution de la relation client au cœur de tous les métiers, qui impliquent des compétences relationnelles et communicationnelles (individualisation du conseil, ...), ou encore par les évolutions environnementales et climatiques et les évolutions démographiques récentes.

L'appréhension de ces tendances et des transformations à venir va permettre d'identifier les compétences dont le secteur aura besoin à horizon 2030 et 2035, les métiers et les compétences amenés à se transformer, voire les nouveaux métiers et compétences attendus à l'horizon 2030 et 2035.

3.2 Objectifs visés par l'étude

L'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation souhaite mandater un prestataire pour réaliser cette étude prospective sur les métiers et les compétences amenés à se transformer, voire les nouveaux métiers et compétences attendus



OBSERVATOIRE des MÉTIERS
de l'alimentation en détail

à l'horizon 2030 et 2035, afin d'éclairer les avis et décisions des branches quant aux métiers à accompagner et aux actions de formation à déployer.

Quatre objectifs sont assignés à cette étude :

- Identifier les transformations majeures du secteur de l'alimentation de détail à l'horizon 2030 et 2035 (y compris l'IA) ;
- Identifier et décrire leurs impacts sur les métiers et compétences attendus et nécessaires pour accompagner les transformations majeures à l'horizon 2030 et 2035 ;
- Identifier les besoins en recrutement à horizon 2030 et 2035 dans un contexte d'évolution démographique où le nombre de naissances diminue et de tensions sur les emplois ;
- Identifier les impacts sur les besoins en certification et en formation qui en découlent aussi bien au niveau de la formation initiale que de la formation continue.

L'étude réalisée devra apporter une vision globale des évolutions pressenties du secteur de l'artisanat et du commerce alimentaire de proximité et permettre, lorsque cela paraîtra pertinent de mettre en évidence les spécificités en fonction des activités et des branches.

Un premier focus est attendu sur l'impact des enjeux en matière de RSE (Responsable Sociale des Entreprises) sur les organisations, les métiers, et les compétences... pour identifier et prendre en compte les leviers nécessaires pour conjuguer développement durable et réalité économique des entreprises à horizon 2030.

Un second focus est attendu sur la perception et l'intégration des outils d'Intelligence Artificielle (IA) dans les entreprises du secteur de l'artisanat et du commerce alimentaire de proximité.

En effet, même si l'utilisation de l'IA est encore peu répandue dans le secteur, son développement devrait s'amplifier dans les avenir à venir, comme dans le reste de la société. Il est donc nécessaire de commencer à mesurer les impacts de l'IA sur les métiers, les tâches et modes d'organisation des entreprises du secteur.

A cet effet, l'étude devra permettre de :

- déterminer la perception de l'IA par les professionnels du secteur ;
- analyser les usages effectifs de l'IA ;
- identifier les leviers et les obstacles qui favorisent ou non l'adoption des outils de l'IA ;



OBSERVATOIRE des MÉTIERS
de l'alimentation en détail

- préciser comment l'utilisation des outils d'IA impacte les métiers, les tâches et le fonctionnement des entreprises.

3.3 Prestations attendues, étapes et suivi du projet

3.3.1 Prestations attendues, étapes

Le prestataire s'attachera à proposer une méthodologie précise, assortie d'un calendrier détaillé pour la réalisation de la prestation.

En premier lieu, le prestataire retenu effectuera un recensement des études disponibles ainsi que des travaux prospectifs conduits dans le secteur alimentaire.

Le prestataire s'attachera également à interroger les experts de la prospective dans le secteur alimentaire pour recueillir les avis et tendances identifiés à horizon 2030 et 2035.

La méthodologie proposée devra comprendre des entretiens avec les représentants des branches concernées mais aussi des entretiens auprès de l'ensemble des acteurs et toutes autres personnes qualifiées, pour le recueil d'informations nécessaire à la réalisation de l'étude, ainsi que pour l'élaboration de préconisations.

Des enquêtes quantitatives et qualificatives auprès de publics identifiés pour vérifier notamment la pertinence des préconisations envisagées pourront être également proposées.

La liste des personnes et des actions pressenties devra être communiquée en amont, discutée et validée.

Pour restituer l'« analyse de tendances » à l'horizon 2030 et 2035, la production de fiches-tendances d'une utilisation facile et ludique proposant une grille de lecture et de suivi de ces tendances est attendue, ainsi que des propositions pour la mise en place d'un système de diffusion et de transfert des connaissances produites auprès des acteurs des branches et des entreprises.

L'étude conduite comportera plusieurs étapes et donnera lieu à la production de supports pour chacune des étapes :

- **Étape de cadrage des travaux**

Livrables :

- ✓ *La note de cadrage du projet*
- ✓ *Le calendrier du projet*
- ✓ *Une proposition de tableau de bord de pilotage et de suivi du projet*

[Observatoire prospectif des métiers et des qualifications des métiers de l'alimentation](#)

Maison des Métiers de l'Alimentation

55 rue Ampère – 75017 PARIS Tél : 01 44 90 88 44 – Courriel : secretariat@observatoiremetiersalimentation.fr



OBSERVATOIRE des MÉTIERS
de l'alimentation en détail

- **Étape de collecte** (données existantes, entretiens avec des experts et recueil éventuel via des enquêtes), **d'analyse d'informations et des travaux existants** pour la réalisation de l'étude

Livrables :

- ✓ *Des guides d'entretiens qualitatifs - (voire quantitatifs)*
- ✓ *Le choix des acteurs et experts à interroger, le cas échéant la méthodologie de l'échantillonnage auprès des différents acteurs pour des enquêtes qualitatives destinées à croiser les regards des acteurs*
- ✓ *Les choix des actions et travaux à explorer et les guides d'entretiens*
- ✓ *La bibliographie*

- **Etape d'analyse**

- ❖ **Des transformations majeures du secteur :**

Les différents facteurs de changement analysés, devront être classés en catégories pour donner lieu à la réalisation de fiches tendances thématiques :

- Evolutions démographiques
- Evolutions économiques et sociales
- Evolutions environnementales et climatiques
- Evolutions culturelles et modes de vie
- Evolutions technologiques et numériques
- Evolutions réglementaires nationales et européennes

- ❖ **Des impacts sur les métiers et compétences attendus et nécessaires pour accompagner les transformations majeures à horizon 2030**

Livrables :

- ✓ *L'analyse des résultats au niveau transversal et déclinée au niveau de chaque branche pour faire ressortir les spécificités éventuelles ;*
- ✓ *Les fiches-tendances thématiques ;*
- ✓ *L'analyse de l'impact sur les métiers, blocs et/ou compétences au niveau transversale des 6 branches et branche par branche.*
- ✓ *Un rapport d'étude globale.*

Ces fiches devront être présentées dans un format ludique et concret pour une diffusion aux chefs d'entreprise. Ces outils ayant vocation à pouvoir être pris en main par les représentants des branches mais aussi par les entreprises elles-mêmes.

- **Étape d'élaboration de préconisations et du plan d'actions** visant à outiller les branches



Livrables :

- ✓ *La formalisation des préconisations en termes d'accompagnement des branches, des entreprises et de leurs salariés ;*
- ✓ *La formalisation de plans d'actions à court, moyen et long terme, ainsi que les besoins en termes de formation et de parcours à développer (toute certification et tout dispositif confondu).*

• **Etape de rédaction des supports de communication des résultats de l'étude et des différents outils et de leur diffusion et valorisation**

Les résultats devront faire l'objet d'une valorisation à destination d'un large public. A cet effet, il est attendu du prestataire une formalisation des résultats de l'étude et une déclinaison à travers différents supports et canaux pour en faciliter la diffusion des résultats et leur appropriation.

Livrables :

- ✓ *Une synthèse de l'étude pour une communication externe*
- ✓ *Une infographie des principaux résultats et préconisations en termes d'accompagnement et de plans d'actions*
- ✓ *Une restitution des résultats lors de la matinée d'échanges organisée par l'Observatoire à l'attention des représentants des CPNE FP*
- ✓ *Une restitution sous la forme d'un webinaire pour une communication externe plus large*

3.3.2 Suivi du projet

Le Conseil d'Administration de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation assurera à la fois le rôle de comité de sélection et celui de comité de suivi des travaux. A cet effet, il pourra être amené à mettre en place pour cette étude, un Groupe technique, composé de membres de l'Observatoire.

Ce Groupe technique aura pour missions :

- d'apporter au candidat des éléments de compréhension du contexte ;
- d'alimenter la réflexion du candidat ;
- de valider les différentes étapes de travail.

Le secrétariat technique de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation sera l'interlocuteur privilégié du candidat. Il facilitera l'accès aux données dont il dispose, aux personnes ressources et fera l'interface entre le Conseil d'Administration de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et le Groupe technique.



OBSERVATOIRE des MÉTIERS
de l'alimentation en détail

Il devra être régulièrement informé de l'avancement de l'étude et des difficultés rencontrées. Les rapports intermédiaires devront être préalablement communiqués avant leur présentation au comité de suivi et ou au groupe technique afin de préparer la réunion et les rapports finaux au minimum 5 jours avant leur présentation.

Il est attendu du prestataire qu'il soit dans une logique de co-construction et d'appropriation des travaux avec :

- le conseil d'administration et ou le groupe technique en charge du suivi de l'étude ;
- le secrétariat de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation.

Les objectifs de l'étude, son déroulement et sa méthodologie feront l'objet d'une validation avant le lancement du projet.

4. OPERATIONS DE VERIFICATION

4.1. Critères de sélection

Les propositions seront étudiées selon les critères suivants :

1. L'expérience et les compétences du prestataire :

- L'expérience et les références du prestataire
- L'expertise et une connaissance des problématiques liées à la prospective des métiers et des compétences
- La connaissance des problématiques liées à l'emploi & à la formation et/ou aux RH et à la gestion des entreprises
- L'appréhension du secteur et de ses problématiques
- Le respect des exigences comprises dans le cahier des charges et la capacité du prestataire à s'engager comme un partenaire de confiance.

2. La compréhension générale de la demande et la qualité de la proposition :

- L'appropriation des enjeux et des finalités de l'étude
- La pertinence des réponses apportées par rapport à la demande
- La rigueur méthodologique, les ressources et moyens mis en œuvre dans la proposition
- La faisabilité de la proposition et la bonne prise en compte des contraintes inhérentes à ce type de consultation
- La clarté, la forme et la complétude de la proposition.



OBSERVATOIRE des MÉTIERS
de l'alimentation en détail

3. Le respect du calendrier de mise en œuvre

- La capacité à s'adapter aux délais et objectifs fixés par le cahier des charges
- La capacité à être force de proposition ou à apporter des solutions non envisagées dans le cahier des charges.

4. Le coût de la prestation

- Le respect d'un budget prévisionnel total d'un montant maximum de 80 000 TTC, tout frais compris.

4.2. Critères et indicateurs attendus de la qualité des prestations

La qualité des prestations du titulaire et la satisfaction de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation seront notamment appréciées au regard des critères suivants :

- le respect de l'organisation définie avec le secrétariat technique de l'observatoire : planning, information des personnes ;
- la qualité constatée des prestations et des livrables réalisés ;
- la qualité ressentie dans l'accompagnement des équipes et du secrétariat technique de l'observatoire.

4.3. Types de vérifications

Les opérations de vérifications qualitatives ont pour objet de permettre au pouvoir adjudicateur de contrôler notamment que le titulaire :

- a mis en œuvre les moyens nécessaires pour parvenir aux résultats attendus selon les prestations définies dans les documents de la consultation ;
- a mis en œuvre les ressources et outils nécessaires pour répondre à la qualité des prestations attendues.

5. EXIGENCES VIS-A-VIS DU PRESTATAIRE

Le titulaire du marché s'engage notamment à mettre en place et à maintenir pendant toute la durée d'exécution du marché son savoir-faire, sa compétence et tous les moyens techniques et humains nécessaires à la réalisation des prestations ainsi que les actions



OBSERVATOIRE des MÉTIERS
de l'alimentation en détail

nécessaires au respect des délais de réalisation des prestations et à la bonne fin de la relation contractuelle.

Dans le cadre des prestations objets du marché, le titulaire sera tenu à une obligation de conseil vis à vis de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et il s'engage à ce titre à :

- une obligation de confidentialité vis-à-vis de tous les éléments d'information fournis par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et par les différents interlocuteurs amenés à contribuer au projet et l'engagement à ne pas réutiliser ces éléments dans le cadre d'autres travaux ultérieurs ;
- une obligation d'exécution des travaux prévus au contrat, sa responsabilité étant engagée en cas d'inexécution, exécution incomplète ou exécution défectueuse pour préciser l'obligation de résultat ;
- mettre en place une équipe stable et un référent pour la réalisation des prestations, et ce afin de permettre une meilleure coopération avec l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et son comité de suivi ;
- à ce que l'équipe en charge du projet dispose de toutes les compétences adéquates ;
- en cas de défaillance du ou des collaborateurs affecté(s) à la réalisation des prestations pour quelque cause que ce soit (maladie, démission, etc...), à en informer l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et à assurer la continuité de l'objet de la convention, par la désignation d'un personnel justifiant de compétences équivalentes.

6. REFERENT POUR CE MARCHE

Personne à contacter : Nathalie DELORME - Secrétariat technique de l'OPMQ des métiers de l'alimentation

Tel : 01 44 90 88 44/06 07 96 75 66 - Email : secretariat@observatoiremetiersalimentation.fr